Stationnement résidentiel sur voirie

en centre-ville de Poitiers

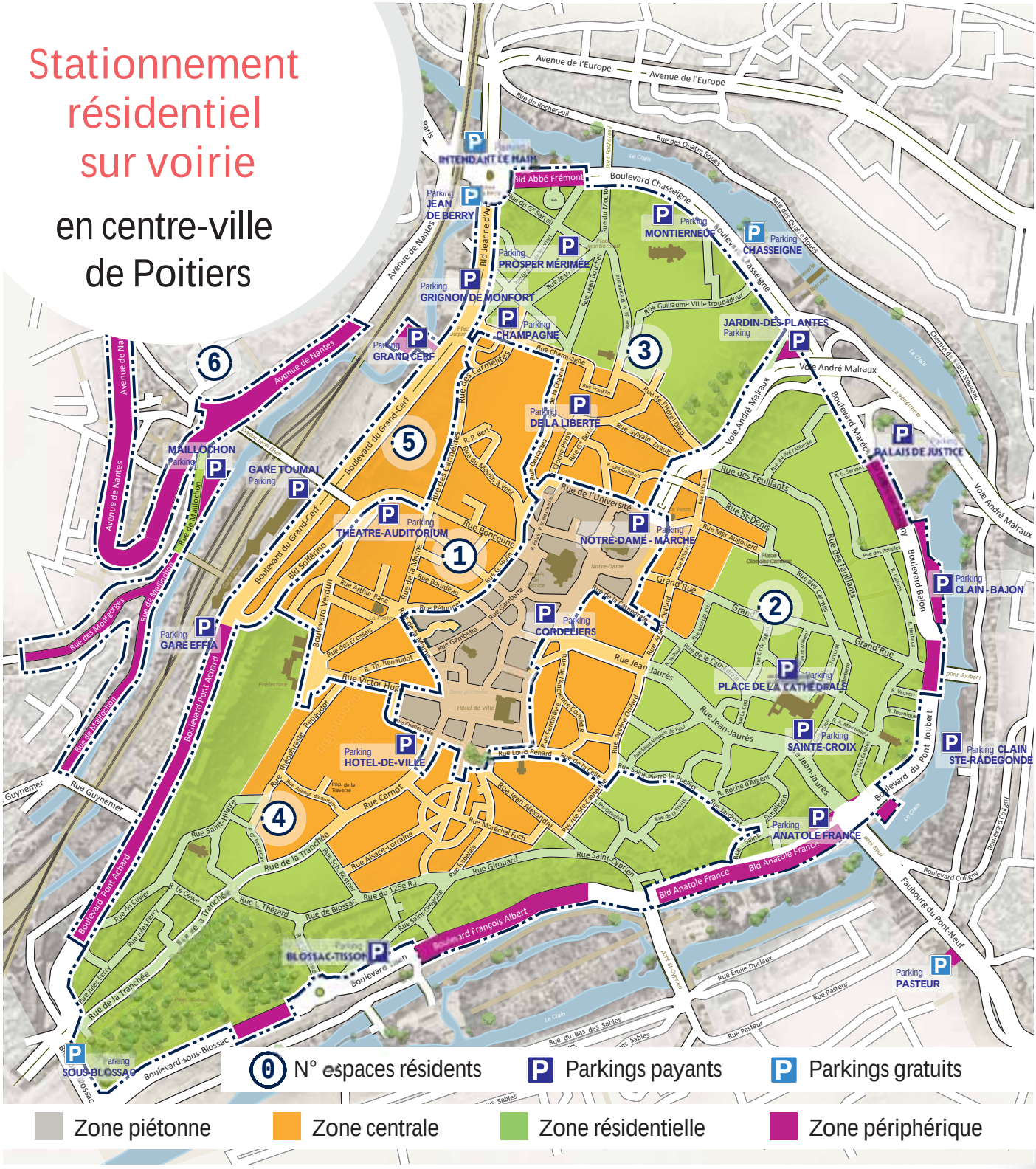

0 N° espaces résidents

Parkings payants

Parkings gratuits

Zone piétonne

Zone centrale

Zone résidentielle

Zone périphérique

Les zones de **stationnement payant**

Zones	centrale	résidentielle	périphérique
Jours	Du lundi au samedi	Du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi
Horaires	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 19 h	9 h - 12 h et 14 h - 19 h
Résidents abonnés acceptés	OUI	OUI	OUI

Rappel : sur ces zones, le stationnement est autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés.

ville de poitiers